

José Castro

Président

GLTJTT

28, rue des Trioux

63 100 Clermont-Ferrand

Monsieur le Président,

Vous avez adressé à Jean-Luc Mélenchon un questionnaire sur plusieurs sujets fondamentaux qui devront être abordés dans la campagne présidentielle, et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées par l'Avenir en commun, programme de la France insoumise, sur ces grandes thématiques.

1) Concernant le système politique et le statut des élus

Notre système politique est en crise. La « monarchie présidentielle » de la V^e République crée un déséquilibre institutionnel nuisible à la démocratie. Le Président de la République cumule les pouvoirs, comme chef de l'Etat, chef du gouvernement et chef de la majorité parlementaire, le tout en n'étant responsable devant personne. Nous proposons donc de :

- Mettre un terme à la monarchie présidentielle par la convocation d'une Assemblée constituante, chargée de proposer le texte d'une nouvelle Constitution. L'Assemblée constituante sera composée de membres élus et de membres tirés au sort, avec parité hommes/femmes. Aucun parlementaire des anciennes assemblées de la Ve République ne pourra y siéger. Le texte de la nouvelle Constitution sera soumis à référendum à l'issue des travaux de la Constituante.
- Limiter le cumul des mandats (en particulier pour les parlementaires) doit être la plus stricte possible. Elle doit s'accompagner de la limitation du cumul des mandats dans le temps.
- Appliquer les recommandations d'*Anticor* et *Transparency international*. Obligation pour un-e élu-e de rendre publique sa déclaration de patrimoine remise à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Suppression de la réserve parlementaire.
- Mettre en place un référendum d'initiative citoyenne de révocation d'un-e élu-e. Nul ne doit être à l'abri de l'exigence de rendre des comptes. Il ne s'agit pas de « punir », mais bien d'instaurer un mécanisme de contrôle civique sur les décisions prises.

2) Concernant le droit au logement et le coût de l'énergie

- La construction de 200 000 logements publics neufs par an
- La création d'une offre d'hébergement digne avec un accompagnement social. Nous nous fixons en effet l'objectif de zéro sans-abri. Pour y arriver, il faudra aussi mobiliser le parc privé vacant en utilisant, si besoin l'outil des réquisitions.
- Pour la santé des personnes et pour limiter les coûts de l'énergie, les logements publics neufs seront au maximum des normes énergétiques. Nous voulons d'autre part engager un plan de rénovation énergétique massif, à la fois du parc public et du parc privé avec l'objectif d'isolation de 700 000 logements par an.
- Pour aider les personnes à se loger, nous mettrons en place la revalorisation des aides personnalisés au logement et la suppression du mois de carence. Nous travaillerons également à généraliser et renforcer l'encadrement des loyers du secteur privé
- Afin que chacun ait accès aux ressources de premières nécessités, nous instaurerons la gratuité de l'accès et des quantités d'eau, électricité et gaz indispensables à une vie digne en commençant par faire appliquer l'interdiction de coupures d'eau et de réduction de débit au domicile principal.

3) Concernant la Sécurité sociale, que nous souhaitons intégrale

- Rembourser à 100% les soins de santé prescrits, dont les soins et appareils dentaires, optiques et auditifs, faire baisser les tarifs des lunettes et appareils auditifs
- Assurer la continuité des droits personnels hors du contrat de travail (droit à la formation, ancienneté, etc.)
- Garantir la continuité du revenu en cas de perte d'emploi ou de retrait d'activité dans le cadre d'une sécurité sociale professionnelle

4) Concernant l'augmentation des salaires et revenus minimum

- Augmenter immédiatement le smic net mensuel de 16% pour le porter à 1326 euros net pour 35 heures
- Engager une revalorisation des salaires des fonctionnaires, gelés depuis 2010
- Revaloriser les pensions de retraite au niveau du smic pour une carrière complète et porter le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté
- Augmenter l'Allocation aux adultes handicapés (808 euros de base aujourd'hui) au niveau du smic pour les personnes en situation de handicap dans l'incapacité totale de travailler

5) Concernant la lutte contre la pauvreté

- Créer un Plan personnalisé contre la pauvreté (PPP) en prenant en compte la situation des personnes dans leur globalité (revenus, état de santé, insertion professionnelle, logement, etc.)
- Créer une « garantie dignité » en revalorisant les minima sociaux (aucun niveau de vie en-dessous du seuil de pauvreté)
- Restructurer les emprunts des ménages surendettés et garantir à tous l'accès effectif aux services bancaires de base
- Atteindre l'objectif de zéro sans-abri : chacun doit se voir proposer un hébergement d'urgence ou un logement et un accompagnement durable
- Instaurer la gratuité de l'accès et des quantités d'eau, électricité et gaz indispensables à une vie digne en commençant par faire appliquer l'interdiction de coupures d'eau et de réduction de débit au domicile principal
- Lutter contre le non-recours aux droits sociaux et civiques par la simplification des démarches et des critères et le retrait de contreparties pour l'attribution du RSA, qui sera de nouveau financé par l'État. Mobiliser les volontaires nationaux pour inscrire ou réinscrire 100 % de la population majeure sur les listes électorales et vérifier ses droits sociaux

6) Concernant le droits des salariés en entreprise

- Accorder de nouveaux droits de contrôle aux comités d'entreprise sur les finances de leur entreprise
- Instaurer le droit pour les salariés à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprises ou des projets stratégiques
- Renforcer le pouvoir d'intervention des salariés contre les licenciements économiques par un droit de veto suspensif des comités d'entreprises
- Reconnaître un droit de préemption aux salariés pour former une coopérative en cas de fermeture ou de vente de leur entreprise

7) Concernant les obligations des banques

- Interdire aux banques françaises toute activité dans les paradis fiscaux en retirant les licences bancaires des établissements utilisant ces méthodes, et agir contre l'évasion fiscale au niveau international, notamment en organisant le blocus des paradis fiscaux
- Séparer les banques d'affaires et de détail
- Créer un pôle public bancaire notamment par la socialisation de banques généralistes et accorder une licence bancaire à la Banque publique d'investissement dans son ensemble (groupe BPI France) lui permettant de se financer auprès de la Banque centrale pour financer les entreprises et une politique du crédit sur critères sociaux et écologiques

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard et Jacques Généreux

Co-Responsables du programme de la France Insoumise.